



**ADMINISTRATION CANTONALE
DES IMPÔTS**

Route de Berne 46
1014 Lausanne

Tél. direct : 021 316 21 31
Fax : 021 316 21 46

Fiscal-IT
Case postale 98
1807 Blonay

Affaire traitée par :
M. Perroset
francis.perroset@vd.ch

N/réf.: PTF V/réf.:
A rappeler dans toute correspondance

Lausanne, le 16 janvier 2007

**Certification de votre logiciel fiscal "OFIFISC-W 2006, canton de Vaud"
(version d'impression 2.03 et ss)**

Messieurs,

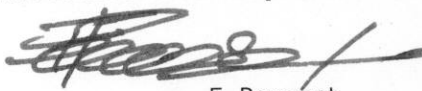
Faisant suite à la correspondance échangée au sujet de l'objet désigné sous rubrique et considérant les résultats positifs des différents tests entrepris afin de pouvoir traiter les informations (codes-barres 1 et 2 D) issues de votre application, nous pouvons vous confirmer, par la présente, que votre solution désignée sous rubrique satisfait aux exigences formées par la directive du Conseil d'Etat du 13 août 2003 relative à l'établissement de la déclaration d'impôt à l'aide d'un outil informatique.

Nous certifions donc que les documents établis avec votre logiciel "OFIFISC-W 2006, canton de Vaud" (version d'impression 2.02 et ss) seront acceptés par notre autorité. Nous tenons à rappeler que les déclarations d'impôt ainsi établies devront parvenir au Centre d'Enregistrement des Déclarations d'Impôt encartées dans le document officiel que le contribuable aura reçu de notre administration.

Nous nous réjouissons de cette fructueuse collaboration et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Administration cantonale des impôts


Ph. Maillard
Chef de service


F. Perroset
Adjoint du Chef de service

P.S. Nous publions, sur notre site Internet, la référence des logiciels agréés par l'ACI

